

## Une vision de la qualité de vie dans les territoires alsaciens

La qualité de vie dépend de nombreux facteurs, comme l'accès au marché de l'emploi, le confort du logement, la durée des déplacements domicile-travail et les services offerts aux habitants. L'Alsace, plus petite région métropolitaine, est aussi la plus densément peuplée de province avec 225 habitants au km<sup>2</sup>. Globalement favorisée par des revenus supérieurs et des logements plus spacieux, la population vit pourtant dans des territoires de qualité de vie inégale. Un tiers des Alsaciens bénéficie d'une bonne qualité de vie, à proximité de l'emploi et des services, un quart vit dans des espaces peu urbanisés et plus isolés, et les autres résident dans des zones denses dont certaines avec des difficultés sociales.

Lionel Cacheux, Mireille Salomon

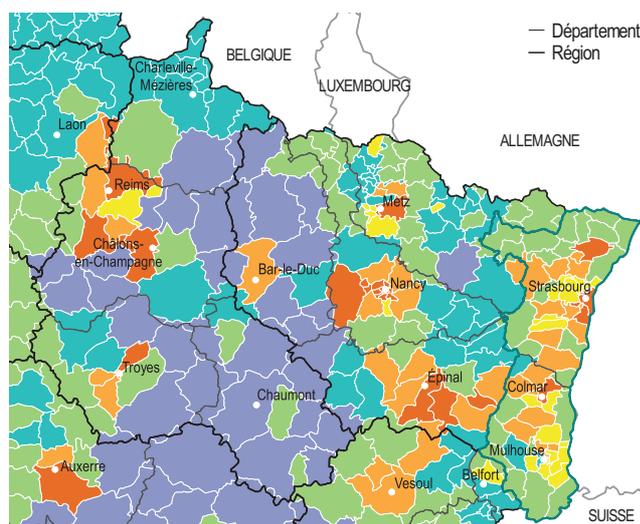
Appréhender la qualité de vie de la population par la seule richesse est insuffisant selon les préconisations de la commission internationale présidée par le prix Nobel Joseph Stiglitz. Suivant ces recommandations, l'Insee a construit 27 indicateurs pour mesurer les déterminants objectifs de la qualité de vie. Appliqués aux 2 677 territoires de vie français, ils permettent de les distinguer selon huit profils. Deux d'entre eux étant spécifiques à l'Île-de-France, et l'Alsace ne comportant pas de territoire isolé, les 75 territoires de vie de la région sont classés suivant les cinq autres profils (figure 1).

L'Alsace se caractérise à la fois par des territoires de vie autour de Strasbourg, de Colmar et de Haguenau où les conditions de vie et l'accès à l'emploi sont favorables, et des territoires de bourgs et de petites villes plus éloignés des emplois. La région se différencie de la France métropolitaine par une plus faible part de population vivant dans des logements suroccupés et par des revenus globalement supérieurs.

### Territoires plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques

Ces neuf territoires, bien que peu nombreux, concentrent plus d'un quart de la population alsacienne (517 000 habitants). S'y regroupent les territoires de Strasbourg et attenants, ceux d'Haguenau et de Colmar, Kingersheim étant le seul autre territoire de vie du Haut-Rhin de ce profil. L'espace y est plus dense, avec 53 % d'« espace artificialisé » pour seulement 36 % dans les territoires métropolitains du même groupe et l'accès aux équipements y est rapide pour tous les habitants (figure 2).

### 1 Pas de territoire isolé en Alsace



#### Territoires de vie

- Plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques
- Plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain
- Plutôt denses en situation peu favorable
- Bourgs et petites villes en situation intermédiaire
- Isolés, peu urbanisés, hors influence des grands pôles
- Autour de villes moyennes offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables

© IGN - Insee 2015

Sources : voir méthodologie détaillée sur Insee.fr.

La population y est plus diplômée, 43 % des plus de 20 ans étant titulaire du baccalauréat. Elle est tirée vers le haut par Strasbourg, ville universitaire, avec 53 % de bacheliers parmi les plus de 20 ans pour seulement 36 % à Kingersheim. Si le revenu net imposable annuel moyen des foyers est globalement inférieur à celui de la région, il est très différent d'un territoire à l'autre. Celui d'Illkirch-Graffenstaden détient le revenu le plus élevé (20 % au-dessus de la moyenne de ce groupe) et celui de Bischheim le plus bas (19 % en dessous). Ces territoires sont composés pour un tiers de communes de zones urbaines sensibles. Les difficultés socio-économiques y sont réelles : le taux de chômage de longue durée est supérieur à la moyenne alsacienne (5,6 % pour 3,9 %) et aux territoires métropolitains de même profil (5,2 %).

Les familles monoparentales y sont plus nombreuses : leur part, 16,2 %, est supérieure de trois points à celle de l'Alsace et de deux points à celle de la métropole. Le territoire n'est pas en mesure de proposer un emploi approprié à la population résidente, l'indicateur d'inadéquation entre l'emploi offert et les catégories socio-professionnelles des actifs y étant six fois supérieur à celui de la région.

### Territoires plutôt aisés, situés surtout dans le périurbain

Ce profil regroupe dix-sept territoires et 270 100 résidents. Ils se situent au nord et à l'ouest de Strasbourg, au sud de Colmar et autour de Mulhouse. Cet espace est moins dense que les territoires similaires de métropole, mais l'accès aux équipements légèrement plus rapide. Les habitants sont moins éloignés de leur emploi que les métropolitains de cette même classe, seuls 19 % résident à plus de 30 minutes de leur lieu de travail au lieu de 31 % au niveau national. Ils sont les plus aisés d'Alsace avec un revenu annuel moyen supérieur de 21 % à la moyenne et les taux d'emploi et les qualifications sont meilleurs.

### Territoires autour des villes moyennes offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables

Ces dix-huit territoires sont situés le long d'un axe central nord-sud, peuplés de 388 900 personnes. La population accède rapidement

aux équipements et services et vit à proximité de l'emploi. Elle bénéficie de revenus proches de la moyenne régionale et nettement au-dessus de ceux des territoires similaires de métropole. La part des chômeurs de longue durée dans la population active (3,4 %) est le deuxième taux le plus faible après celui des territoires aisés, situés dans le périurbain.

### Territoires plutôt denses, en situation peu favorable

Ces sept zones autour de Mulhouse, de Thann et de Cernay, sont denses, avec un quart des espaces artificialisés (292 800 habitants). Cette part est néanmoins très variable, passant de 79 % à Mulhouse à 4 % à Sainte-Marie-aux-Mines. Ces zones cumulent plusieurs facteurs négatifs : faible taux de bacheliers (35 %), plus forte part de chômeurs de longue durée (6,3 %), revenus les plus bas (16 % sous la moyenne régionale) et mortalité la plus élevée (14 % au-dessus de l'Alsace). Mulhouse est plus particulièrement concerné, avec un taux de chômeurs de longue durée de 11,3 %, les revenus les plus faibles (26 % en dessous de la moyenne régionale et 4 % sous celle des territoires du même groupe de métropole) et la plus forte suroccupation des logements (18,7 % de la population contre 6,6 % pour l'Alsace).

### Bourgs et petites villes en situation intermédiaire

Ces territoires, principalement situés sur les pourtours de la région, représentent plus d'un quart de la population régionale (518 100 habitants). Au nombre de vingt-quatre, ils sont caractérisés par un espace faiblement urbanisé et peu de logements suroccupés. L'accès aux équipements est un peu plus long que pour les autres territoires alsaciens : 8 % de la population est à plus de 15 mn des douze équipements de la « gamme intermédiaire », mais nettement moins que dans les territoires équivalents de France métropolitaine (15 %). Les habitants sont moins diplômés (34 % des plus de 20 ans ont au moins le baccalauréat) mais sont légèrement plus souvent en emploi ; 3,6 % de chômeurs de longue durée pour 3,9 % en Alsace et 4,0 % dans les territoires similaires de métropole. Les habitants sont loin de leur lieu de travail, 35 % d'entre eux ayant plus de 30 minutes de trajet, l'éloignement géographique des grands pôles d'emploi et la présence de territoires frontaliers dans ce profil y contribuant.

## 2 Cinq types de territoires de vie en Alsace

Moyennes des principaux indicateurs caractérisant les types de territoire de vie en Alsace

Indicateurs	Plutôt favorisés, à l'accès aux équipements rapide mais avec des difficultés socio-économiques	Plutôt aisés, éloignés de l'emploi, situés surtout dans le périurbain	Plutôt denses en situation peu favorable	Bourgs et petites villes en situation intermédiaire	Autour de villes moyennes offrant des emplois et des conditions de vie plutôt favorables	Moyenne des territoires de vie d'Alsace
Part de la population ayant accès en moyenne aux 12 équipements de la gamme intermédiaire en 15 minutes ou moins (en %)	100,0	97,8	94,7	91,8	97,0	95,7
Part des 20 ans ou plus ayant au moins le baccalauréat (taux standardisé selon l'âge en %)	42,5	47,1	35,0	34,1	40,1	39,6
Part des chômeurs de longue durée (plus d'un an) dans la population active de 15-64 ans (en %)	5,6	2,9	6,3	3,6	3,4	3,9
Part des espaces artificialisés dans le territoire (en %)	52,7	14,6	25,2	7,9	13,4	17,7
Part des actifs occupés résidant à 30 minutes ou moins de leur lieu de travail (en %)	88,7	80,7	78,6	64,8	81,6	76,6
Part de la population vivant dans un logement en situation de suroccupation (résidences principales occupées par 2 personnes ou plus) (en %)	10,3	2,7	6,6	3,7	4,1	4,6
Revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal (base 100 métropole)	96,2	130,4	90,3	102,1	105,9	107,6
Indice comparatif de mortalité globale (base 100 France)	98,6	91,8	117,2	108,0	100,9	102,4
Population municipale du territoire de vie	517 017	270 074	292 789	518 114	388 885	1 986 879
Nombre de territoires	9	17	7	24	18	75

Lecture : une valeur dans une case verte indique un positionnement favorable à la qualité de vie, et inversement pour une case de couleur saumon.

Champ : 75 territoires de vie d'Alsace.

Sources et définitions : voir méthodologie détaillée sur Insee.fr.

#### INSEE Alsace

Cité Administrative  
14 rue du Maréchal Juin  
CS 50016  
67084 Strasbourg Cedex

#### Directeur de la publication :

Joël Creusat

#### Rédacteur en chef :

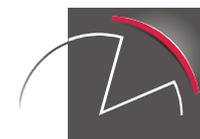
Jacques Marty

ISSN 2425-455X

© Insee 2015

## Pour en savoir plus :

- Reynard R., Vialette P., « Une approche de la qualité de vie dans les territoires », *Insee Première* n° 1519, octobre 2014.



**Insee**  
Mesurer pour comprendre